





Réseau Qualité dédié à la santé : secteurs sanitaire, médico-social et soins de 1 ers recours

# L'IDENTITOVIGILANCE dans les établissements médico-sociaux

Une obligation mais pas seulement!

Novembre 2021

# SOMMAIRE

- Quelles obligations depuis 2021?
- Quel sens à ces obligations?
  - les risques liés à l'identification de la personne accompagnée
  - s'organiser pour mieux prévenir ces risques
  - sécuriser l'identification les personnes accompagnées







# 1er janvier 2021 - Obligation d'utiliser l'Identifiant National de Santé (INS) pour référencer les données de santé

Décret n° 2019-1036 du 8 octobre 2019 modifiant le décret n° 2017-412 du 27 mars 2017 relatif à l'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques comme identifiant national de santé et les articles R. 1111-8-1 à R. 1111-8-7 du code de la santé publique

## 27 mai 2021 - 3 documents majeurs rendus opposables

Arrêté du 27 mai 2021 portant approbation des modifications apportées au référentiel « Identifiant national de santé »

- « Référentiel identifiant national de santé v2 » qui décrit les conditions et modalités d'utilisation de l'INS et ses 2 annexes
  - Référentiel national d'identitovigilance (« RNIV »), à destination des professionnels et établissements intervenant dans la prise en charge sanitaire ou médico-sociale.
  - Guide d'implémentation de l'INS dans les logiciels, à destination des éditeurs de logiciels, qui s'apparente à des spécifications fonctionnelles détaillées des modalités d'appels au téléservice INS et des modalités de référencement des données de santé avec l'INS.







## RÉFÉRENTIEL IDENTIFIANT NATIONAL DE SANTÉ

- L'obligation d'utilisation de l'identifiant national de santé
- Les bénéfices escomptés
- Le numéro d'inscription au répertoire (NIR)
- Le numéro identifiant d'attente (NIA)
- Obligation de référencer les données avec l'INS et dérogations légales
- Qualification de l'INS
- Synthèse des exigences

## **GUIDE D'IMPLÉMENTATION DE L'INS DANS LES LOGICIELS**

- Les traits d'identité
- La diffusion d'une identité dans les logiciels
- La récupération de l'identité INS dans les logiciels (traçabilité, affichage)
- La vérification de l'identité INS dans les logiciels
- Pilotage







## Référentiel national d'identitovigilance (RNIV)





RÉFÉRENTIEL NATIONAL D'IDENTITOVIGILANCE





RNIV 3 identifovigillance en structures non he spitalières version 1.0 | Décembre 2020



RMV 01 Principes communs - version 1.1 | Décembre 2020

https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/securite-des-soins-securite-des-patients/article/identitovigilance







#### **NOTIONS DE BASE**

Vocabulaire de l'identitovigilance et Identité INS

### **IDENTIFICATION PRIMAIRE D'UN USAGER**

Définitions, modalités de recueil et d'utilisation des traits

## NIVEAUX DE CONFIANCE DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Définition des statuts de l'identité numérique et vérification de l'identité INS

#### **IDENTIFICATION SECONDAIRE**

Définitions et techniques d'identification secondaire

### RÉFÉRENCEMENT DES DONNÉES DE SANTÉ

Règles de base et transmission des données de santé

#### **ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES**

Politique et gouvernance, référents et documents qualité







Direction généra de l'offre de soin

RÉFÉRENTIEL NATIONAL





RMV 01 Principes communs - version 1.1 | Décembre 2020

# BONNES PRATIQUES POUR L'IDENTIFICATION PRIMAIRE D'UN USAGER

- enregistrement numérique d'un usager
- emploi de l'identité INS
- validation de l'identité numérique
- Utilisation pratique des traits d'identités

# GESTION DES RISQUES LIÉS À L'IDENTIFICATION DES USAGERS

- GDR liée à l'identification primaire : sécurité des identités numériques, gestion des anomalies dans les bases d'identités sécurité d'emploi de l'identité INS
- GDR liée à l'identification secondaire
- Documentation qualité
- Indicateurs qualité
- Formation et sensibilisation à l'identitovigilance







Direction général de l'affre de soins

RÉFÉRENTIEL NATIONAL D'IDENTITOVIGILANCE





RNIV 3 Identificacjilance on structures non hospitalibres version 1.0 i Decembre 2020

#### **POLITIQUE ET GOUVERNANCE**

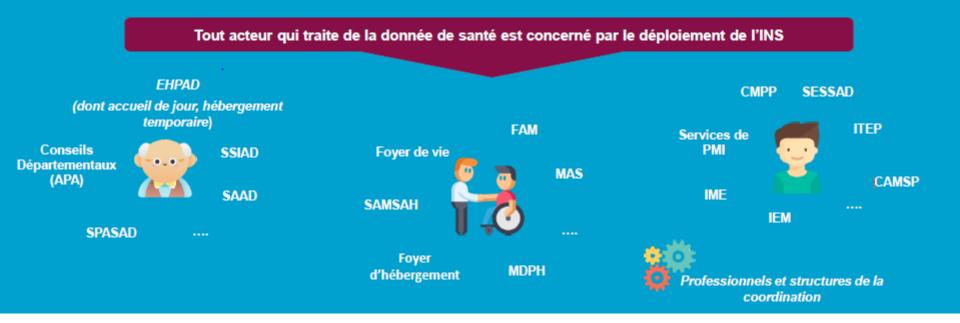
- Politique d'identitovigilance : formalisation / objectifs / périmètre d'application / communication / évaluation /
- Gouvernance de l'identitovigilance : instance de pilotage, référent en identitovigilance
- Documentation : charte d'identitovigilance, procédures opérationnelles à formaliser, autres documents à détenir
- Indicateurs qualité

#### **GESTION DES RISQUES**

- Principaux généraux : les acteurs, la cartographie des risques a priori,
   les risques a posteriori
- Sécurisation des démarches d'identification primaire: règles générales et plus précisément comment sécuriser l'enregistrement des identités numériques, l'utilisation de l'INS et la gestion des identités approchantes
- Sécurisation des démarches d'identification secondaire : règles générales et en particulier comment sécuriser l'identification de l'usager et l'utilisation des documents de prise en charge
- Formation et sensibilisation



## Quelles structures du médico-social sont concernées?





# Quels sont les **RISQUES** liés à l'identification de la personne accompagnée ?





# Eviter des erreurs...

## ...sur l'identité

D'un homonyme, confusion entre mari et femme, confusion de la personne déclinant une identité qui n'est pas la sienne,....

### ...médicamenteuses

En particulier pour les professionnels qui interviennent en remplacement ou de manière ponctuelle

...liées à la prise en charge (hôpital ou interventions extérieures de laboratoires, ambulanciers)

Mauvaise personne emmenée pour des examens à l'hôpital, prélèvement sanguin effectué sur la mauvaise personne,.....

## ...lors de la distribution des repas

Repas donné à la mauvaise personne avec les risques liés aux allergies alimentaires, au type de texture servie (mixée, moulinée, liquide, hachée)





# L'impact de ces erreurs d'identification

- Prise en charge inadaptée
- Désorganisation
- Retard de prise en charge
- Perte d'informations
- Erreur de diagnostic
- Décès
- ...



# COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES ?

En mettant en place l'identitovigilance au sein de la structure





# L'IDENTITOVIGILANCE, c'est quoi?

# C'est l'organisation et les moyens mis en œuvre pour fiabiliser l'identification de l'usager à toutes les étapes de sa prise en charge

#### 1. IDENTIFICATION PRIMAIRE

► Opérations destinées à attribuer à un usager physique, une identité qui lui est propre dans un système d'information de santé

#### 2. IDENTIFICATION SECONDAIRE

► Moyens mis en oeuvre pour s'assurer que le bon soin est délivré au bon patient (soin, administration médicamenteuse, prélèvement biologique, transport, examen d'imagerie médicale...)



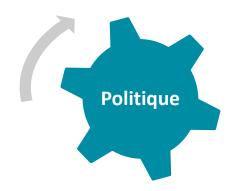


# L'IDENTITOVIGILANCE, comment?





# POLITIQUE d'identitovigilance



- intégrée à la **politique qualité et sécurité** de la structure
- décrite dans le projet d'établissement,
- Précise les objectifs poursuivis et l'organisation à mettre en œuvre
- Diffusée à l'ensemble des parties prenantes : professionnels internes, intervenants externes et les usagers





# POLITIQUE d'identitovigilance

Respect des bonnes pratiques par tous les acteurs

Gestion des anomalies et erreurs d'identification

# **OBJECTIFS**

Confiance
dans la qualité
des
informations
échangées

Interopérabilité entre les systèmes d'information (applications internes, systèmes d'information des partenaires





# GOUVERNANCE de l'identitovigilance

Structuration des moyens de pilotage (gouvernance) et de mise en œuvre opérationnelle [...] à adapter aux ressources humaines disponibles dans la structure – ou le groupe auquel elle appartient – et à l'évaluation des risques associés à son activité et à la population accueillie.



ressources réduites



#### 1 SEULE INSTANCE

dédiée à l'identitovigilance OU

intégrée dans une démarche de coordination de la gestion des risques





# GOUVERNANCE : instance de pilotage



#### **Ses Missions**

- Définir la politique d'identitovigilance et les moyens nécessaires à sa conduite
- Réaliser l'analyse des risques a priori
- Conduire le plan d'actions d'amélioration
- Effectuer un suivi des actions et de leur résultats en s'appuyant sur des indicateurs pertinents
- Communiquer sur la politique et ses résultats
- Organiser la formation des professionnels
- Sensibiliser les usagers et les partenaires externes
- Formaliser et/ou actualiser les documents relatifs à l'identitovigilance
- Mettre en œuvre des retours d'expériences
- Évaluer les pratiques
- Contrôler la qualité des identités numériques utilisées par la structure et corriger les anomalies
- Effectuer la veille réglementaire et technique...





# GOUVERNANCE : instance de pilotage

## Sa composition

- le responsable de la structure (ou du groupe)
- le médecin et/ou l'infirmier coordonnateur (ou équivalent)
- le responsable qualité gestion des risques (ou équivalent)
- le référent en identitovigilance de la structure
- le responsable du système d'information (ou équivalent)
- des représentants des professionnels de la structure

## Peuvent être associés :

- les référents en identitovigilance de structures partenaires (pharmacie, laboratoire, imagerie, établissement de santé...)
- un représentant d'usagers







# GOUVERNANCE : instance de pilotage



## Son fonctionnement

## Règlement intérieur précisant

- la composition
- les objectifs
- les modalités de fonctionnement

## Réunions

- À fréquence régulière
- Définie en fonction des besoins
- Compte rendu ou relevé d'informations-décisionsactions





# GOUVERNANCE : référent en identitovigilance

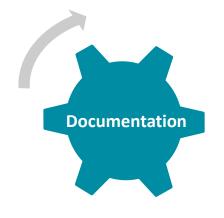
## **Ses missions**

- Participer à l'instance de pilotage
- Promouvoir les bonnes pratiques d'identitovigilance en interne
- Former/sensibiliser les professionnels de la structure
- Représenter la structure au sein du réseau régional des référents en identitovigilance
- Alerter le responsable ou le coordonnateur de la structure sur les difficultés rencontrées et les risques relatifs à l'identitovigilance.





# DOCUMENTATION



- Une charte locale d'identitovigilance
- Une cartographie des flux applicatifs
- Des procédures opérationnelles
  - Identification lors de l'accueil
  - Identification avant un acte de soin
  - Signalement des événements indésirables
  - Mode dégradé
  - Contrôle qualité des identités
  - Information des partenaires en cas d'erreur détectée
  - Modification d'une identité numérique





# GESTION DES RISQUES en identitovigilance



A posteriori

Le signalement des erreurs administratives d'identités et des évènements indésirables dans la prise en charge

ET

Les retours d'expériences



La cartographie des risques





# FORMATION des professionnels







# INFORMATION des personnes accompagnées

- Communication (affichage, livret d'accueil, explications orales...)
- Faire comprendre l'importance de l'identitovigilance
- Les inciter à participer
- Les informer de l'utilisation de l'INS
   mais pas d'opposition possible information à partager
   dans les instances où siègent les représentants des
   usagers dont le CVS





# Comment **SECURISER l'identification** des personnes accompagnées ?





# Utilisation de l'Identité Numérique de Santé

- Unique et perenne
- ➤ Permet de référencer de façon identique le patient quelque soit la structure (S, MS, cabinet ville)

# Appelée « identité INS », elle comprend :

- Le matricule INS (NIR numéro d'inscription au RNIPP ou NIA numéro identifiant d'attente)
- L'object identifier (OID) associé au matricule INS, identifiant technique transparent pour les utilisateurs
- Les traits INS issus des bases nationales de référence (traits stricts)

Exempi	le ficti	f d'une	identi	té INS

Matricule INS	Nom	Prénom(s)	Sexe	DDN	Lieu nais.	OID
260058815400233	DARK	JEANNE MARIE CECILE	F	30/05/1960	88154	1.2.250.1.213.1.4.8



## Intérêt de l'INS?

## Situation actuelle









Nom de naissance : MAHE Nom d'usage : MORVAN

Prénom : Jeanne

Date de naissance : 13/08/1939

Sexe : F

Divergence entre le prénom utilisé enregistré au sein de l'EHPAD et Prénoms de naissance saisis au oureau des entrées

#### Identité créée à l'arrivée de Mme Morvan



Nom de naissance : MAHE Nom d'usage : MORVAN

Prénom : Jeanne

Date de naissance: 13/08/1939

Sexe : F

#### Identité existante dans le référentiel identité



Nom de naissance : MAHE Nom d'usage : MORVAN Prénom : Joséphine, Jeanne Date de naissance: 13/08/1939

Sexe : F

Création d'un doublon Dossier médical éclaté







#### Carte identité



Nom de naissance : MAHE Nom d'usage : MORVAN Prénom : Joséphine, Jeanne Date de naissance : 13/08/1939

Sexe:F

Lieu de naissance : 34172

## **Avec l'INS**

## Récupération de l'INS

















INS

#### INS



Nom de naissance : MAHE Nom d'usage : MORVAN Prénom : Joséphine Jeanne Date de naissance : 13/08/1939

Sexe: F

Lieu de naissance : 34172



Identité unique partagée par tous



Nom de naissance : MAHE Nom d'usage : MORVAN Prénom : Joséphine Jeanne Date de naissance : 13/08/1939

Sexe · F

Lieu de naissance: 34172





#### Ont une identité INS :

- Les usagers nés en France
- Les usagers nés à l'étranger mais travaillant en France et cotisant à l'assurance maladie

## **Et possedent:**

- un numéro d'inscription au RNIPP (NIR), au plus tard 8 jours après la naissance
   OU
- un numéro identifiant d'attente (NIA) personnes non nées en France mais bénéficiaires de l'assurance-maladie (en attente de leur immatriculation NIR)

### Et donc le matricule INS :

- est constitué du NIR ou NIA
- transmis informatiquement avec son OID qui permet de distinguer NIR et NIA
- doit être précisé comme « NIR » ou « NIA » quand il est imprimé





Pour référencer les données de santé relatives à la prise en charge sanitaire et le suivi médico-social des usagers (y compris les données sociales si elles sont associées)

Obligatoire dans les échanges de données de santé <u>mais utilisable</u> <u>uniquement si</u> :

 L'identité de l'usager est vérifiée par le biais de procédures d'identitovigilance

+

L'INS est récupérée ou vérifiée par le biais du téléservice INSi

Alors l'identité INS est dite « qualifiée » et peut-etre échangée





# IDENTIFICATION à l'admission



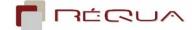
Vérification de l'identité selon les procédures d'identito-vigilance mises en place au sein de la structure



**Utilisation du téléservice INSi** pour s'assurer de la conformité avec les bases nationales de référence et « récupérer » l'INS



Création / Recherche de l'identité numérique dans le système d'information





# VÉRIFICATION de l'identité

**RECUEIL DES TRAITS** d'identification auprès de la personne elle-même ou de ses proches.

TRAITS = Eléments d'identification propres à l'usager, d'importance variable se distinguant en traits stricts et traits complémentaires

## TRAITS STRICTS

## Traits définissant l'identité officielle d'un usager

- nom de naissance
- premier prénom de naissance



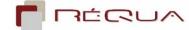
- date de naissance
- Sexe
- Lieu de naissance (code INSEE 1



## TRAITS COMPLÉMENTAIRES

Informations utiles dans la prise en charge

- nom et prénom utilisés dans la vie de tous les jours
- adresse
- téléphone
- personnes à prévenir
- médecin traitant
- mutuelle
- n° Sécurité Sociale





# RECHERCHE D'ANTÉRIORITÉ d'enregistrement

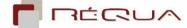
## Recherche impérative dans le référentiel d'identité de la structure avec :

- tout ou partie de l'identité INS
- saisie de la date de naissance avec premiers caractères du nom ou prénom

Limiter le nombre de caractères saisis en cas de recherche avec nom ou prénom

Pour limiter le risque de sélection d'un homonyme, afficher les résultats de la recherche avec :

- les traits stricts à minima,
- les dates de dernières venues si applicable





# RÉCUPÉRATION de l'identité INS



#### **COMMENT**







#### Saisie des traits d'identité

- Nom de naissance
- 1 des prénoms de naissance
- Date de naissance et sexe

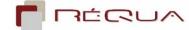
## Données retournées



Nom de naissance Liste Prénoms de naissance (Liste Prenoms de naissance (Li Date de naissance Sexe



Lieu de naissance (code INSEE) Matricule INS





## RÉCUPÉRATION de l'identité INS

- ► Le téléservice INSi permet de récolter l'INS contenue dans les bases nationales de référence.
- L'appel de l'opération se fait de manière unitaire et nécessite l'utilisation d'une carte CPx nominative.
- ► Une seule réponse est retournée. Les données retournées par le téléservice ne sont pas modifiables.

Evaluer la cohérence des traits avant d'accepter l'enregistrement dans le système d'information local

Traits rapportés par l'INS



Traits d'identité de la personne prise en charge





## VALIDATION de l'identité numérique

#### Pièces à haut niveau de confiance



NB : une date de validité dépassée n'empêche pas de « valider » une identité



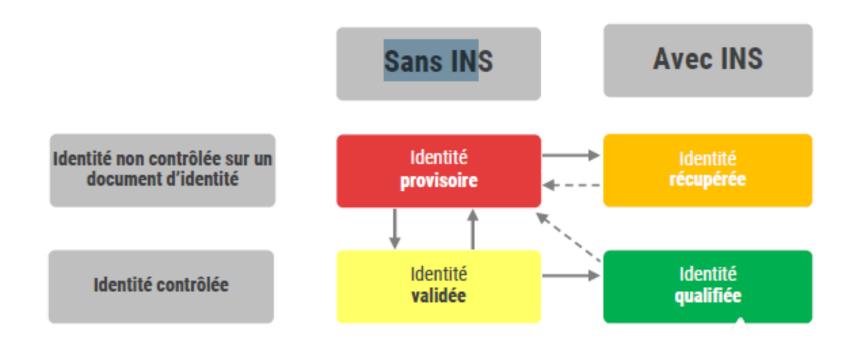
Acceptés pour les mineurs si l'identité du parent peut être également vérifiée

Tous les autres documents ont une valeur plus faible et ne permettent pas de valider une identité numérique





### Attribution d'un STATUT DE CONFIANCE







# Sécuriser l'utilisation des identités numériques

Un référentiel unique d'identité : 1 logiciel unique de gestion des identités

#### Prévention des collisions et des doublons

**Collision** = utilisation d'un même identifiant pour au moins 2 personnes physiques différentes.

**Doublon** = Une personne physique possède au moins 2 dossiers dans le système d'information

# S'assurer de la propagation des modifications d'identité interopérabilité entre les logiciels

# Contrôle qualité de la base d'identités numériques et gestion des anomalies

Recherche de doublons et des identités incohérentes





# Sécuriser l'enregistrement de l'identité numérique locale

# Regles de modification d'une identité numérique (protocole spécifique)

Réalisée par des **personnes habilitées**, sur la base d'un **document officiel** d'identité avec **traçabilité** de l'opération

NB: Le rattachement à une nouvelle identité INS ne peut être réalisé que par interrogation du téléservice INSi.

#### Contrôle qualité de la saisie manuelle

Participation/vérification par l'usager, autre professionnel





# Sécuriser la gestion des identités

- Securiser l'utilisation les identités approchantes :
  - Les usagers HOMONYMES VRAIS, qui partagent plusieurs traits stricts et notamment le nom de naissance, le premier prénom, le sexe, date de naissance
  - Les autres situations d'identités entre INDIVIDUS DONT LES TRAITS DIFFÈRENT PEU (exemple : DUPONT et DUPOND, Jean ANDRE et André JEAN).
- mettre en place des garde-fous pour éviter le risque de collision accidentelle des données par erreur de choix de dossier entre 2 identités numériques approchantes dans les opérations administratives et soignantes
  - **⇒ PROCÉDURE**





### Sécuriser les démarche d'identification SECONDAIRE

Rechercher la cohérence entre l'identité réelle de l'usager et celle affichée sur les documents et outils de prise en charge (dossier physique ou informatique, prescription, étiquette, bon de transport, compte-rendu d'examen, etc.).

#### **ORGANISATION ET MOYENS à définir selon :**

- La probabilité pour le professionnel de reconnaître l'usager sans risque d'erreur
- La possibilité de faire participer l'usager à sa sécurité
- Les dispositifs d'identification pouvant être utilisés dans la structure, pour les personnes accompagnées
- L'identification des documents et outils de prise en charge (étiquettes, recopiage manuscrit, ...)





# Sécuriser l'identification de l'usager

#### Identification orale

Demander à l'usager de **décliner son identité par des questions ouvertes** 

# Dispositifs d'identification physique

Bracelet
Photographie
Affichage sur les portes
etc.



- Utilisation décidée par l'instance de pilotage
- Procédure décrivant
  l'information de l'usager, de ses
  proches ou de sa personne de
  confiance, la préparation, la
  pose et dépose du bracelet,
  modalités pratiques
  d'utilisation, la conduite à tenir
  en cas de refus ...





# Sécuriser l'utilisation des documents de prise en charge

Identification des informations relatives à l'usager sur tous les documents Signaler à l'expéditeur si une anomalie est constatée

# Contrôle de la cohérence à chaque étape de la prise en charge du résident

identité de l'usager
déclinée ou relevée sur le
dispositif
d'authentification
physique



Identité de l'usager
relevée sur les
documents (prescription,
pilulier, étiquette,
comptes rendus...)





### La gestion de l'identité est

- un processus complexe
- dans des lieux différents
- par des équipes différentes
- dans des logiciels différents
- parfois difficile pour certaines personnes accompagnées



Une organisation pour sécuriser au mieux l'identification des personnes accompagnées





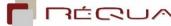
### Comment démarrer ?

 https://esante.gouv.fr/i dentite-nationale-desante/professionneldu-medico-social

 Réalisez un état des lieux de vos pratiques en matière d'identitovigilance, d'organisation et de système d'information.

## VOUS DEVEZ DÉPLOYER L'INS DANS VOTRE ESMS, ET VOUS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER ?

- consultez L'INS en quelques mots pour prendre connaissance des éléments de base sur l'INS et sur l'identitovigilance;
- appuyez-vous sur le questionnaire d'autoévaluation afin de réaliser votre état des lieux en matière d'organisation, d'identitovigilance et de système d'information, et de disposer d'un plan d'action personnalisé. Le questionnaire existe en version EHPAD et en version ESMS PH;
- prenez connaissance du référentiel national d'identitovigilance qui fixe le niveau minimal de sécurité que toutes les parties prenantes doivent appliquer.
- **⊈** GUIDE « L'INS EN QUELQUES MOTS »
- QUESTIONNAIRE AUTOÉVALUATION INS EHPAD
- QUESTIONNAIRE AUTOÉVALUATION INS ESMS PH





### Comment démarrer ?

#### VOUS AVEZ DÉMARRÉ, OU ALLEZ PROCHAINEMENT DÉMARRER LE DÉPLOIEMENT DE L'INS ?

- Pour avoir une vue synthétique des actions à mener, téléchargez la checklist structures
- prenez connaissance du support "Identitovigilance et médico-social" pour comprendre, concrètement, les impacts de l'INS
- consultez le guide d'accompagnement à la mise en œuvre de l'INS, pour prendre connaissance des actions à mettre en place et disposer du retour d'expérience des premiers établissements ayant déployé l'INS;
- consultez les fiches pratiques réalisées par le 3RIV (réseau des référents régionaux d'identitovigilance) pour vous aider à intégrer les nouvelles exigences liées à l'identitovigilance et à l'INS dans vos pratiques quotidiennes.
- INS CHECKLIST STRUCTURES V1
- GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INS
  - INS IDENTITOVIGILANCE ET MÉDICO-SOCIAL



# Structurer grâce à la « check list structure »

#### MODE D'EMPLOI

\_

#### A qui s'adresse ce document?

Cette check-list s'adresse à toute structure concernée par l'INS et souhaitant disposer d'un document synthétique récapitulant les actions à mener pour déployer l'INS.



#### Comment utiliser ce document?

Cette check-list peut être utilisée par une structure à toutes les étapes de son projet INS afin d'avoir une vision synthétique des actions à réaliser et faciliter ainsi la mise en oeuvre du projet.

#### Quels sont les prérequis à l'utilisation de ce fichier?

Il est conseillé de prendre connaissance du support "L'INS en quelques mots" en amont. Pour y accéder, cliquez

<u>ici</u>

#### Aller plus loin

La structure peut consulter le guide d'accompagnement à la mise en œuvre de l'INS pour prendre connaissance des actions à mener plus en détail. Pour y accéder, cliquez

<u>ici</u>



#### VOUS SOUHAITEZ COMMANDER DES CARTES CPX NOMINATIVES ET / OU DES CERTIFICATS SERVEURS ?

- consultez la procédure de commande de cartes CPx nominatives;
- consultez la procédure de commande de certificats serveurs;
- l'auto-homologation est une procédure interne obligatoire lorsque l'identification électronique au téléservice INSi est réalisée via un certificat logiciel. Prenez connaissance de la procédure à réaliser.
- ♣ ANS FICHE COMMANDE CPX
- FICHE COMMANDE CERTIFICATS LOGICIELS POUR STRUCTURES SALARIÉES
- PROCÉDURE D'AUTO-HOMOLOGATION

#### VOUS SOUHAITEZ SAVOIR OÙ EN SONT VOS ÉDITEURS DANS LEURS TRAVAUX ?

- consultez la liste des éditeurs autorisés par le CNDA;
- consultez les prévisions de déploiement communiqués par les éditeurs.

## VOUS SOUHAITEZ CONTRÔLER QUE VOTRE LOGICIEL EST CONFORME AUX EXIGENCES NATIONALES SUR L'INS ?

réalisez les scénarios de test métier.

INS SCÉNARIOS DE TESTS MÉTIER

#### VOUS SOUHAITEZ INFORMER ET SENSIBILISER VOS USAGERS À L'ARRIVÉE DE L'INS ?

appuyez-vous sur le kit de communication proposé par l'ANS.





# Pour en savoir plus

#### Référentiel INS

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media\_entity/documents/ASIP\_R%C3%A9f%C3%A9rentiell\_ldentifiant\_National\_de\_Sant%C3%A9\_v1.pdf

### Page INS du site de l'ANS

https://esante.gouv.fr/securite/identifiant-national-de-sante

https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/securite-des-soins-securite-des-patients/article/identitovigilance

### Page régionale

https://www.requa.fr/sanitaire/100/cellule-regionale-d-identitovigilance-criv-ars-requagrades.html?action=afficherP&idA=1&idP=551

https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/identito-vigilance-en-bourgogne-franche-comte

#### Nous contacter

- Armelle Gonzalez <u>Armelle.Gonzalez@esante-bfc.fr</u>
- Aurelie Agius <u>Aurelie.Agius@esante-bfc.fr</u>
- Angélique MATHY <u>angelique mathy@regua.fr</u>
- Juliette Vabre juliette.duchene@requa.fr